

# Code vestimentaire

LE PREMIER REFLET DE MON APPARTENANCE ET MA  
FIERTÉ ENVERS MON COLLÈGE  
EN 4E ET 5E SECONDAIRE



COLLÈGE BOURGET

Un monde de passions  
depuis 1850

## En classe



## Des précisions

La jupe doit tomber à au plus 15 cm au-dessus du genou.

La chaussure classique peut être achetée à l'endroit de votre choix et doit être noire en cuir avec une semelle non marquante.

Ne pas oublier l'espadrille pour la période d'éducation physique

Nous recommandons d'apposer le nom de l'enfant dans toutes les pièces de vêtement.

Le premier jour de la semaine, le port de la chemise est obligatoire.

## En éducation physique



Les vêtements des équipes voltigeurs sont aussi autorisés

## En sciences



En laboratoire, le sarrau et le pantalon sont obligatoires